

ÉDITO

La promotion et la transmission des valeurs de la République constituent l'une des missions communes du ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. L'enseignement de la défense et de la sécurité nationale est à ce titre inscrit dans les programmes et figure dans le socle commun de connaissances et de compétences que les élèves doivent acquérir au cours de leur scolarité.

L'éducation à la défense est l'une des composantes de la formation citoyenne de l'élève, construite en partenariat avec le ministère des Armées, et qui prend forme également à travers la Journée Défense et Citoyenneté, le Service civique ou encore la réserve opérationnelle et la réserve citoyenne.

Dans l'académie, le partenariat entre les trois ministères est fort. Ce sont plusieurs milliers d'élèves qui ont bénéficié de rencontres avec les Armées, à travers les différents dispositifs détaillés dans cette brochure.

Voici un document à partager pour connaître les champs de collaboration sur lesquels nous œuvrons. Il appartient à chacun de porter et faire vivre ce message.

Nous comptons sur vous.

Pierre-François Mourier

Recteur de la Région académique Grand Est,
Recteur de l'académie de Nancy-Metz,
Chancelier des universités.

Pierre MEYER

Général de corps d'armée, gouverneur militaire de Metz,
Officier général de la zone de défense et de sécurité Est.

Olivier KIM

Général de corps d'armée,
Commandant de la région gendarmerie du Grand Est,
Commandant de la gendarmerie pour la zone de défense
et de sécurité Est



ENSEIGNER LA DÉFENSE

Depuis la fin de la conscription, l'éducation à la défense est obligatoire (loi n° 97-1019 du 28 octobre 1997), avec entre autres objectifs, de renforcer le lien Armées-Nation dans un contexte de suspension du service national. Avec le recensement et la Journée Défense et Citoyenneté (JDC), ils composent les trois éléments du « parcours de citoyenneté ». L'éducation à la défense a pour objectif de former les élèves aux enjeux, missions et organisations de la défense et de la sécurité nationale.

Le trinôme académique lorrain a une physionomie atypique : depuis 2018, il associe autour du recteur, l'officier général de la zone de défense et de sécurité Est, la présidente de l'association régionale de l'IHEDN, le général commandant la région de gendarmerie de Lorraine, le président de l'Université de Lorraine, le directeur de l'IRA et la directrice régionale de la DRAAF.

Ce partenariat vise à faire connaître les compétences des différents partenaires dans un but de formation. En effet, la mission principale du trinôme académique est de former du personnel de l'Education Nationale aux multiples facettes des questions de défense. Annuellement une thématique nouvelle est posée.

Le thème 2024-2025 est « informer-désinformer, un enjeu de citoyenneté et de défense » qui reposera sur une visio réalisée par le Professeur David Colon et une après-midi en présentiel à la caserne Radet à l'état-major de la Gendarmerie Nationale de Metz.



ACADÉMIE
DE NANCY-METZ

Liberté
Égalité
Fraternité



LES ARMÉES

Un partenaire de l'Éducation nationale



QU'EST CE QUE LA DÉFENSE NATIONALE ?

- Des spécialistes, détenteurs de la force légitime, au service de la protection du territoire, de la population et des intérêts nationaux
- Un corps défendant les valeurs démocratiques fondatrices de la République
- Un membre de l'OTAN et de la Défense européenne

Le budget du ministère des Armées

Le budget des armées atteindra 47,2 milliards d'euros (hors pensions) fin 2024. Soit une hausse de 3,3 milliards d'euros par rapport à celui de 2023 (+ 7,5%). En termes d'effectifs, la France compte l'armée la plus importante de l'Union européenne avec 205 000 militaires actifs, auxquels s'ajoutent 35 000 réservistes.

Les Armées sont un partenaire très présent sur le territoire académique :

Avec 73 classes de défense et de sécurité globales, ce sont plus de 1500 élèves qui ont une relations privilégiée avec les unités militaires. Il s'y ajoute 2 classes de cadets de la défense, 2 classes de cadets dans le dispositif Escadrilles Air Jeunesse et 1 classe de cadets de la gendarmerie par département soit au total un peu moins de 300 élèves qui rencontrent des militaires une semaine sur 2 en moyenne.



UN PARTENAIRE DES ÉTABLISSEMENTS LORRAINS

Un partenaire pédagogique

Les Armées proposent des conférences sur différents sujets (géopolitique, valeurs civiques, etc.), des activités sportives ou des visites de ses sites militaires.

Chaque intervention s'adapte aux demandes des établissements scolaires.

Un partenaire de l'orientation

Les Armées participent aux forums des métiers organisés par les établissements. Elles proposent également des stages ou apprentissages au cours desquels les élèves de collège et de lycée peuvent découvrir des dizaines de carrières différentes.

Un partenaire culturel et mémoriel

Le patrimoine culturel militaire est riche en Lorraine : musées de France, lieux nationaux, monuments et ossuaires. Les associations comme le Souvenir Français ou l'ONAC-VG (Office national des anciens combattants et victimes de guerres) font également vivre ce patrimoine.

Un partenaire de la citoyenneté

Des événements tels que le rallye citoyen, organisé par département, permettent une action pluridisciplinaire d'enseignement de défense proposant aux élèves de participer à un parcours aux dimensions citoyennes, sportives et mémorielles, à travers différentes activités ou ateliers.

L'ACADÉMIE ET LES ARMÉES

Les interlocuteurs des Armées au sein du rectorat

Un correspondant Défense est nommé dans chaque bassin d'éducation et de formation.

Il assure l'interface entre le rectorat, représenté par le conseiller Défense du recteur (conseiller.defense@ac-nancy-metz.fr) et les établissements scolaires de l'académie.

Tous ces correspondants de l'Éducation nationale sont des facilitateurs, mais aussi les collecteurs des actions menées avec les Armées.



PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ DES CHANCES

Créé en 2007, le plan « égalité des chances » vise à développer les valeurs de citoyenneté et à rendre plus accessibles les métiers de la Défense aux jeunes et plus particulièrement à ceux issus de milieux modestes.

Ce plan est décliné au niveau de chaque académie autour d'actions concrètes.

Les cadets

Ils reposent sur 2 entrées : les cadets de la défense et les cadets de la gendarmerie. Dédiées aux adolescents de 13 à 16 ans, ces opérations facilitent localement la mixité sociale par des contacts entre jeunes de milieux différents, à travers la découverte du monde militaire, des activités sportives et la participation aux commémorations des fêtes nationales.

Les classes de Défense

Les classes de Défense ont un double objectif : lutter en faveur de l'égalité des chances et renforcer l'esprit de défense.

Ces classes s'inscrivent dans le projet d'établissement et permettent à des élèves issus de milieux défavorisés de découvrir la Défense et ses acteurs.

LES RESSOURCES NUMÉRIQUES

Plus d'informations sur la page « Mémoire, Citoyenneté, Défense » accessible sur le site internet de l'académie de Nancy-Metz.

Accès : Accueil > Politique éducative > L'école et la société > Mémoire, Citoyenneté, Défense